



AEE

Association intercommunale
Enfance et École - Asse et Boiron

CONSEIL INTERCOMMUNAL

SEANCE DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022, 20H00

Bo Resto – Crassier

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Dans sa séance du 28 septembre 2022, le Conseil Intercommunal de l'AEE a pris la décision suivante :

**1. Préavis n°6 – Législature 2021 – 2026
Budget 2023**

Le Conseil Intercommunal a approuvé le préavis N°6/ Législature 2021 – 2026 relatif au budget 2023.

Cette décision n'est pas soumise à référendum.

Au nom du Conseil Intercommunal

Le Président
Jacques Mühlemann

La secrétaire
Valérie Suhajda

Crassier, le 3 octobre 2022